

« Au plus près des Clubs Vosgiens »

Rentrée du foot pour arbitres, dirigeants et éducateurs des clubs vosgiens

1 - L'arbitre et son club

La CDA des Vosges organise ses stages de rentrée obligatoires pour l'ensemble des arbitres renouvelant leur licence pour la saison 2023/2024.

Agenda

- -Samedi 26 août à la fac de droit à EPINAL de 8h30 à 12h pour les arbitres des catégories D1, D2 et AA1.
- -Samedi 2 septembre à la fac de droit de 8h30 à 12h pour les arbitres des catégories D3, D4 et AA2.
- -Dimanche 10 septembre de 9h à 12h au District des Vosges pour les arbitres de la catégorie JAD.

La présence à un stage de rentrée est obligatoire, une non-participation peut entraîner la radiation de la licence arbitre, conformément au règlement intérieur.

Ces stages seront également l'occasion de rencontrer des représentants de club (voir paragraphe 3). L'inscription de l'arbitre, en priorité au stage de sa catégorie (à une autre des 2 dates en cas d'impossibilité majeure), est attendue impérativement par mail auprès du secrétaire de la CDA à:

André ITHIER: andre.ithier@wanadoo.fr

Rappel : la licence-arbitre doit être validée au plus vite, les premières désignations interviendront pour le premier tour de coupe de France les 19 et 20 août.

<u>2 – Formation Initiation à l'Arbitrage (FIA.)</u> : inscriptions via le programme des formations IR2F du portail de la LGEF

FIA n°1 AUTOMNE

La formation aura lieu les 16, 23 et 30 Septembre 2023 sur le site de GIRANCOURT.

La journée du samedi 23 septembre est ouverte à la formation des arbitres de clubs.

FIA n°2 HIVER

La formation aura lieu les 13, 20 et 27 Janvier 2024 sur le site de GIRANCOURT.

La journée du samedi 20 janvier est ouverte à la formation des arbitres de clubs.

3 – Dirigeants, éducateurs des clubs vosgiens

Pour entrer sereinement dans la saison 2023-2024, les responsables des clubs et des équipes SENIORS, U19, U17 et U15 sont invités à rencontrer les arbitres lors de leurs stages de rentrée ; un créneau sera spécifiquement réservé à cette rencontre lors de laquelle seront évoquées les modifications des lois du jeu, l'exclusion temporaire, la prévention des incivilités, la cohabitation des différents acteurs d'une rencontre. Agenda

Rencontre 1(R1): représentants des clubs de D1, de D2 et arbitres des catégories D1, D2 et AA1 Samedi 26 août à la fac de droit à EPINAL de 10h à 12h

Rencontre 2 (R2): représentants des clubs de D3, de D4 et arbitres des catégories D3, D4 et AA2 Samedi 2 septembre à la fac de droit de 10h à 12h.

Rencontre 3 (R3): représentants des clubs ayant engagé des équipes U19, U17, U15 et arbitres de la catégorie JAD

Dimanche 10 septembre de 10h à 12h au District des Vosges, Espace Jacques Georges.

Modalités

Pour une bonne organisation des rencontres l'inscription des représentants des clubs est obligatoire auprès du secrétariat du district. Le correspondant du club précisera son choix (R1, R2, R3) et le nombre de représentants de son club qui assisteront à cette (ou ces) réunion(s).

Délais d'inscription à respecter

Pour R1 le mercredi 23 août – pour R2, le mercredi 30 août – pour R3 le mercredi 6 septembre

Le jeudi 3 août 2023

Daniel DAUBIE, président de la CDA

Po Bruno HERBST, président du District, Christian NICHINI, Vice-président/Secrétaire général